



CONTEXTE & OBJECTIFS

Ce parcours de formation ambitionne de réunir l'ensemble des parties prenantes, acteurs et décideurs, qui inventent, produisent, réalisent et bénéficient des actions des solidarités. L'enjeu est de construire une démarche collective qui permet à chaque participant de redéfinir son rôle dans la construction des solidarités d'aujourd'hui et de demain. La formation s'arrimera donc sur trois piliers thématiques :

- les innovations solidaires
- les coopérations solidaires
- les territoires solidaires.

À travers une pédagogie de l'expérimentation qui repose sur la mise au travail des compétences des participants et sur des expériences immersives, le processus de formation vise la construction de communs tout en opérant un pas de côté. Il s'agit de se donner les repères nécessaires pour faire face aux complexités inhérentes aux situations individuelles et collectives concernées par les solidarités. Ce cursus ambitionne de développer des « savoirs-agir » autour :

- De l'élaboration de stratégies de développement des solidarités
- De la capitalisation des expériences et initiatives solidaires émergentes
- De la création des conditions de la coopération pour soutenir les solidarités
- De la conduite de projets de solidarités expérimentaux et innovants dans des logiques pluri/inter/trans professionnelles et disciplinaires.

PROGRAMME

- **UE1** - Concevoir des projets solidaires dans les territoires
- **UE2** - Capitaliser des expériences de solidarités en actes
- **UE3** - Construire les coopérations dans les territoires
- **UE4** - Développer une stratégie proactive participative
- **UE5** - Devenir un acteur de changement agissant

MODALITES PEDAGOGIQUES

- L'ensemble de nos formations de Master 2 est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'intervenants professionnels.
- Nos formations de Master 2 s'appuient sur une réelle diversité des modalités pédagogiques : conférences, travaux dirigés, classe inversée, projets pédagogiques, analyses de cas, partages d'expérience, analyses de pratiques, voyages d'étude, ...

PRE-REQUIS & ADMISSION

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...). Les candidats doivent pouvoir également justifier d'un niveau Master 1.
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Ils devront justifier d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques suffisants, ainsi que d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans.
- Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

DÉBOUCHÉS

L'objectif est de former des public différents:

- élus de collectivités ou de l'Etat / élus associatifs
- dirigeants de collectivités, d'acteurs associatifs ou d'entreprises sociales
- étudiants en formation initiale.

Afin que ces publics puissent accroître leurs expertises sur leurs fonctions actuelles ou occuper des postes ou des fonctions de dirigeants ou de cadres dans les fonctions publiques ou des acteurs impliqués dans le champs des solidarités.

L'ALTERNANCE

- Accessible aux apprentis (contrats d'apprentissage) issus du cursus de Sciences Po Rennes Accessible aux salariés en contrats de professionnalisation
- Les formations se réalise en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (400 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Les lieux d'alternance (employeur) peuvent être du secteur public, privé ou associatif.
- Les missions d'alternance sont proposées par l'employeur et soumis à validation par le responsable de formation.

LA FORMATION CONTINUE

- Accessible aux salariés/agents bénéficiant d'un congé de formation, d'un plan de formation individuel, ...
- Accessible aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement Individuel à la formation (AIF).
- Les formations se réalise en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (400 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Chaque dossier de financement (AIF, CPF, OPCO, financements propres, ...) est spécifique. Nous vous remercions de nous contacter directement afin d'étudier votre demande et vos droits à la formation.